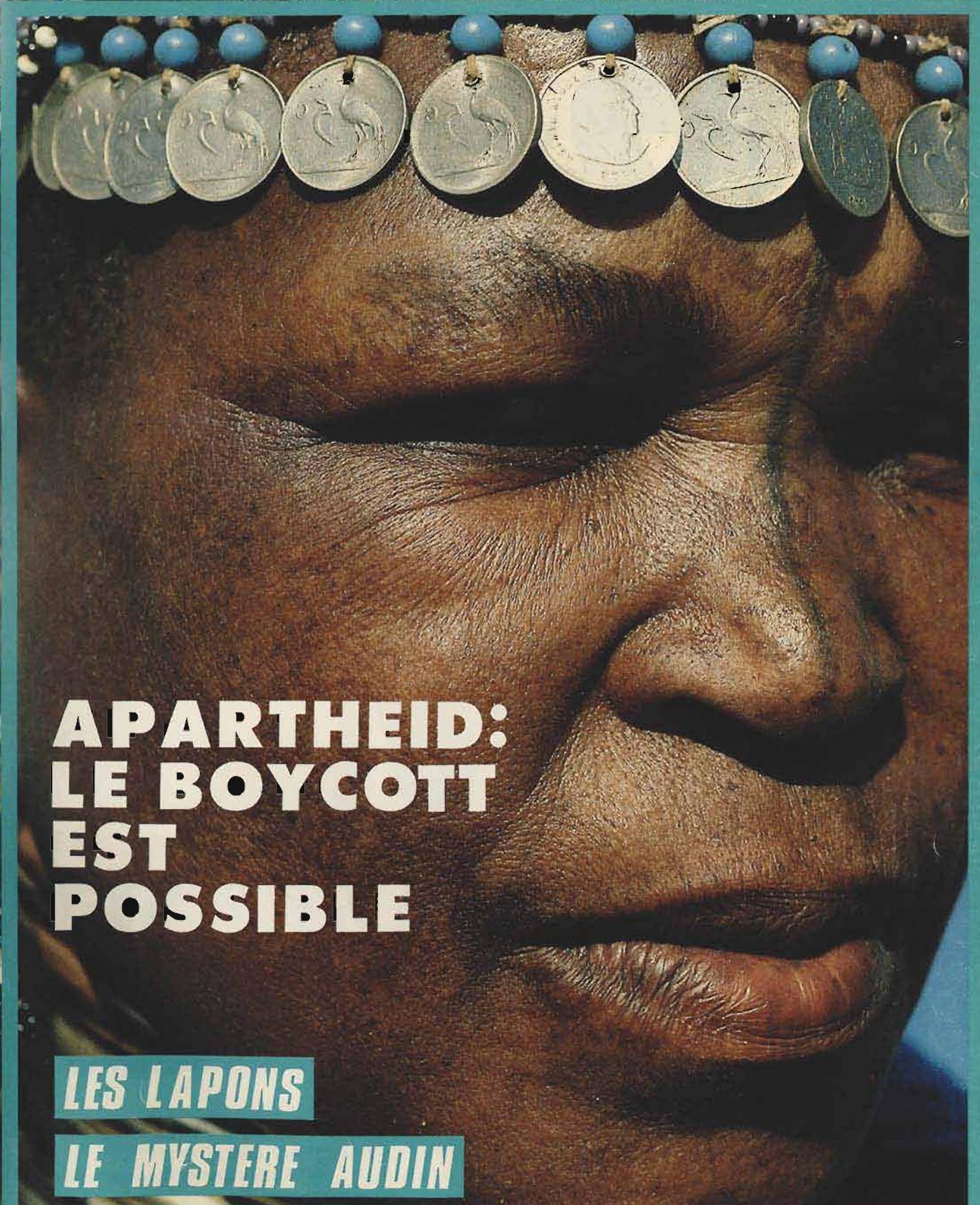


Différences



**APARTHEID:
LE BOYCOTT
EST
POSSIBLE**

LES LAPONS

LE MYSTERE AUDIN

Afrique du Sud

LE BOYCOTT EST POSSIBLE



Une sortie de l'usine Chrysler au pays de l'apartheid : réservée aux Blancs

La France peut se passer des matières premières sud-africaines. Un document confidentiel révélé par Différences le prouve.

La récente réunion franco-africaine de Vittel, la dixième du genre, a permis de mesurer une fois de plus l'importance que la France attache à ses relations avec l'Afrique ; parallèlement, plus d'une trentaine de pays du continent africain prouvaient leur attachement, par delà les régimes et les gouvernements, à l'une des grandes puissances impérialistes de ce siècle. Réunion d'autant plus paradoxale que les sujets de divergence entre les Africains et la France n'y ont même pas été évoqués, Laissons à d'autres le soin d'analyser le traitement de faveur dont bénéficie la France, mais brisons le

silence sur au moins l'une des questions qui opposent depuis vingt ans Paris à l'Organisation de l'Unité Africaine et qu'aucun chef d'État présent à Vittel n'a eu le mauvais goût de rappeler : celle des relations franco-sud africaines. Certes, le gouvernement de la gauche a donné partiellement satisfaction aux demandes répétées de l'Afrique en ce qui concerne les échanges sportifs amateurs. Une telle décision a eu un impact psychologique considérable en Afrique du Sud, où le sport est étroitement lié, dans la mentalité des racistes au pouvoir, aux thèmes de la supériorité raciale. Mais elle ne pouvait avoir d'effet sur la politique du

gouvernement sud-africain. Celui-ci poursuit le renforcement systématique de l'apartheid, continue de refuser de libérer la Namibie et multiplie les agressions contre l'Angola, le Mozambique, le Lesotho et le Zimbabwe. La seule mesure susceptible de contraindre Pretoria à réviser radicalement sa politique serait un embargo économique. L'Afrique du Sud, la première puissance économique du continent africain, reste vulnérable uniquement dans ce domaine depuis la décision d'un embargo sur les armes, prise par le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. en 1977. Son économie reste en effet très

dépendante des pays occidentaux importateurs de matières premières et exportateurs de capitaux.

Le boycott à l'étude

En France, les partisans d'un tel embargo ne manquent pas, dans les allées du pouvoir et à l'intérieur. Différences peut révéler qu'un projet visant à rechercher des solutions excluant l'Afrique du Sud pour l'approvisionnement de la France en matières premières minières est à l'étude au ministère des Relations extérieures depuis plus d'un an. Ses auteurs tentent de réfuter, chiffres — très détaillés — à

l'appui, les thèses du gouvernement sud-africain et des propagandistes hexagonaux. Au premier rang, la prétendue dépendance de l'Occident vis-à-vis de l'Afrique du Sud, en ce qui concerne des minerais, comme le chrome, le manganèse, l'uranium ou le charbon, indispensable à l'industrie. L'étude précitée souligne que « l'Afrique du Sud a infiniment plus besoin des Occidentaux que le contraire. » Les auteurs se déclarent convaincus que « sans l'afflux continu de devises, de capitaux, de technologie et d'équipements lourds qu'a su drainer le pouvoir blanc de Pretoria depuis vingt ans, il est à peu près certain que l'apartheid aurait disparu aujourd'hui et que bien des humiliations, des souffrances et des morts auraient été épargnés aux peuples d'Afrique australe ».

Vendre, vendre

Pourquoi donc le gouvernement n'agit pas ? Il semble même qu'en l'absence de consignes claires allant dans le sens d'un boycottage, l'administration ou les services publics et nationalisés, cèdent de plus en plus au milieu d'affaires traditionnellement liés au pays de l'apartheid en prêtant leur concours aux opérations visant au développement des relations avec l'Afrique du Sud. Nous avons tous en tête le tapage sans précédent fait par la Régie Renault, avec la connivence béate de tous les médias au moment du Grand Prix d'Afrique du Sud. Il existe d'autres signes, bien moins visibles mais plus inquiétants pour l'avenir.

C'est ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris a pu réunir fin Septembre les membres d'une certaine d'entreprises françaises autour des représentants patentés de l'apartheid pour leur vanter les mérites du marché sud-africain. Parmi les orateurs, on remarquait un responsable d'Indosuez (dont la filiale sud-africaine, French bank of Southern Africa, continue de croître et de prospérer), ainsi que l'atta-

ché commercial à l'ambassade française à Pretoria. Le contexte politique national et régional de l'Afrique du Sud n'a pas préoccupé outre mesure ces hommes d'affaires d'habitude plus frileux. Au contraire, l'assistance s'est contentée d'une lointaine allusion à l'apartheid pour se rassurer bien vite en constatant que le « le potentiel économique de l'Afrique du Sud est prometteur au delà d'une crise dont les causes sont internationales avant d'être locales ».

A en croire les cadres dynamiques présents à cette réunion parisienne, à quelques semaines de la mission préparée par la Chambre de Commerce pour le mois de décembre en Afrique du Sud, la France est trop absente de ce pays « très prometteur ». Très critiquées également les résistances officielles au lobby nucléaire qui souhaite proposer une nouvelle centrale — Koeberg II — à l'Afrique du Sud.

Il est vrai que des responsables politiques souhaitent, au nom d'un certain réalisme, mettre en veilleuse toutes considérations éthiques ou même politiques, pour ne voir que les courbes du commerce extérieur et de l'emploi. Chiffres de douanes à l'appui, ils font remarquer que le commerce franco-sud-africain est régulièrement déficitaire, au détriment de la France — à l'exception de l'année 1981 — et que pour y remédier, il n'y a qu'une seule solution : vendre d'avantage. D'autre possibilité, réduire les importations, ne les effleure même pas. Pourtant cette solution est la plus réaliste à long terme. Du point de vue de l'intérêt national, dépendre, même pour une part, d'une telle poudrière n'est-il pas une véritable folie ? Des solutions de rechange existent pour l'approvisionnement de la France. Les auteurs de l'étude déjà citée l'ont démontré, en commençant par les matières les plus « sensibles » :

« La France importe d'Afrique du Sud et pour des quan-

tités plus ou moins significatives une trentaine de produits miniers (bruts ou ayant subi une première transformation)... Il a été décidé d'en sélectionner quelques-uns, les plus « sensibles », en fonction des critères suivants : 1) les produits pour lesquels l'Afrique du Sud détient une part importante des réserves mondiales connues ; 2) les produits dont l'Afrique du Sud est un important exportateur ; 3) les produits pour lesquels l'Afrique du Sud représentait ces dernières années plus de 20 % de l'approvisionnement de la France. L'application de ces critères nous a amené à retenir les produits suivants : le minerai de chrome et le ferrochrome, le minerai de manganèse et le ferromanganèse, l'uranium, le charbon, les pierres précieuses, l'or et le platine.

Pourquoi pas au Gabon ?

En tenant compte des critères de sécurité, mais aussi des coûts, les auteurs affirment que pour le minerai de chrome, la France peut s'adresser davantage à l'URSS, Madagascar, la Turquie et la Finlande ainsi qu'à la Nouvelle Calédonie (territoire français). Pour le ferrochrome, on pourrait faire appel plus particulièrement au Zimbabwe, mais une dizaine d'autres pays pourraient accroître leurs fournitures sans délai majeur. En ce qui concerne le manganèse, on se trouve devant une situation paradoxale, puisque les importateurs donnent jusqu'ici préférence à l'Afrique du Sud au détriment du Gabon, où opère pourtant une société franco-gabonaise disposée à augmenter sa production et ses exportations vers la France. Quant au ferromanganèse (dont la France est exportatrice) un accroissement des achats aux fournisseurs européens traditionnels est possible.

L'uranium et le charbon, deux produits particulièrement importants puisqu'ils touchent à la politique énergétique, mais aussi aux choix

de société, posent d'avantage de problème. Les gouvernements précédents ont en effet lié la France à des sociétés sud-africaines pour des contrats de longue durée. Des investissements considérables directs ont même été faits dans l'uranium namibien (au mépris des décisions de l'O.N.U. et même des promesses officielles) et le charbon sud-africain, à des conditions qui paraissent aujourd'hui totalement insensées, sur le simple plan de la rentabilité économique.

On se souvient à ce sujet que M. Claude Cheysson, qui venait à peine d'être nommé ministre des Relations extérieures, n'avait pas craint de déclarer au moment où se tenait à Paris la première conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud : « La signature de la France est sacrée. Les contrats commerciaux et les contrats d'armement seront intégralement respectés. » (26 mai 1981, au micro d'Europe 1).

Mais, même ainsi, la France peut diminuer ses importations d'Afrique du Sud, car des alternatives existent également, d'autant plus que la production d'électricité a baissé dans des proportions considérables par rapport aux prévisions effectuées il y a une dizaine d'années.

Quant au marché international des diamants, or et platine, on sait qu'il est dominé par les trusts sud-africains même si l'approvisionnement de la France se fait principalement à Londres, Anvers ou Zurich. Sans oser s'attaquer seule à la refonte entière du système monétaire international, à la spéculation et aux aléas de la mode, la France pourrait également diminuer ses achats directs à l'Afrique du Sud sans dommage pour son industrie. Les auteurs affirment même que la France « ne souffrira pas beaucoup d'un arrêt total de tout achat direct à l'Afrique du Sud. » La volonté politique existe-t-elle pour mettre en pratique les recommandations de ce rapport ? La question est posée.

René CHASTIN.